

12 Présents – 3 absents excusés : M GUIEU, M MOUILLARD (pouvoir donné à N ALBIZZI), N TURREL.

Début de séance à 20h00. Secrétaire de séance : M Lajoie.

Lecture et approbation du compte-rendu de la réunion du 10 avril 2015.

Administration générale

Mission de conseil du Centre de Gestion de l'Isère : le Maire rappelle les actions préconisées par le centre de gestion en matière de réorganisation des services, notamment : création d'un poste de coordinateur périscolaire, renfort administratif et nouvelles répartitions des activités administratives, redéfinition du poste de secrétaire générale, revoir l'organigramme, les entretiens professionnels des agents, les liens entre les services, et le rôle des élus.

Certaines actions ont été mises en place : la secrétaire générale a assisté à la dernière réunion du bureau municipal. Une réunion avec les agents du secrétariat et la bibliothécaire a donné lieu à des échanges pour envisager une répartition des tâches, afin de soulager la secrétaire générale.

Scolaire

Enquête sur les TAP : L'enquête menée auprès des familles montre la satisfaction des parents quant à la nature des ateliers mis en place. Par contre, beaucoup se plaignent de la fatigue des enfants engendrée par le rythme des neuf demi-journées, notamment sur les plus petits. Quelques-uns regrettent l'irrégularité des temps scolaires. Finir à 15h le mardi et le vendredi paraît trop tôt. Compte tenu d'une fréquentation trop peu importante, et donc d'un coût élevé pour la collectivité, le conseil remet en cause la mise en place des TAP.

La commission vie scolaire du 29 avril, travaillera sur les différentes options possibles et préparera le prochain comité de pilotage du mercredi 6 mai. Pendant cette réunion tous les acteurs de la vie scolaire (parents, enseignants, personnel, nourrices agréés et élus) feront des propositions sur l'organisation de la semaine scolaire pour la rentrée prochaine.

Ces propositions seront présentées au prochain conseil municipal, vendredi 29 mai.

Présentation du PEDT : C. Antoine annonce que le Projet Educatif de Territoire doit être présenté avant le 18 mai à la direction départementale de l'Education Nationale, pour obtention d'une participation de l'Etat pour la mise en place des TAP à la rentrée 2015/2016. Une commission périscolaire doit se réunir le 29 avril, ce sera l'occasion d'en débattre à nouveau, et de rédiger ce document selon le cas.

Parallèlement à cela, l'embauche d'un coordinateur périscolaire étant liée à la mise en place des TAP, la décision de la création de poste est reportée au prochain conseil municipal.

Tourisme

Gestion du camping municipal : Après deux marchés de délégation de service public infructueux, le conseil municipal refuse de laisser le camping fermé une deuxième année consécutive, et décide de le gérer en direct.

Après information auprès du trésorier, un budget annexe sera mis en place et une régie sera créée. Un agent municipal sera nommé régisseur et assurera l'accueil, l'entretien et la gestion du camping à hauteur d'un temps complet pendant les mois de juin, juillet août et septembre. Un référent élu (JC Macagno) recevra une délégation pour assurer le suivi de cette gestion.

Le conseil approuve à l'unanimité le budget prévisionnel qui a été élaboré, et les tarifs d'occupation, soit :

	Basse saison	Haute saison
Forfait 1-2 personnes	15 €	17 €
Personne supplémentaire	4 €	5 €
Enfant de – 10 ans	3 €	4 €

Animaux	3 €	3 €
Tente supplémentaire	3 €	4 €
1 camping-car + 2 personnes	9 €	10 €
Forfait électricité 10A par jour	3 €	3 €
Mobil-home (6 personnes)		
1 semaine	320 €	450 €

En accord avec le trésorier, le budget annexe sera voté le 29 mai prochain.

Travaux

Installation d'un interphone à l'école : à la demande pressante du conseil d'école, un interphone sera installé au niveau du portillon près du bâtiment de la mairie, couplé à une serrure avec gâchette électrique. La dépense ne devra pas excéder 500 €.

Urbanisme

Validation du choix d'un bureau d'étude pour création de l'AVAP : Suite au marché public lancé pour l'élaboration de la future AVAP, l'offre du bureau d'étude MULTIPLE est retenue. Il a élaboré les AVAP de Vertrieu et Brangues avec la satisfaction des élus, et l'offre est conforme au cahier des charges. Le montant de la prestation s'élève à 24 905 € HT, avec 2 options pour 690,00 € HT, que le conseil valide à l'unanimité.

Questions diverses

Convention avec le Département du Rhône pour une prestation de la Maison du Patrimoine lors d'une animation au musée archéologique de Saint-Romain en Gal les 2 et 3 juin. La prestation s'élève à 986.40 €, que le Département du Rhône s'engage à régler. Le conseil autorise le maire à l'unanimité à signer cette convention.

Participation au financement du SIVU gérant le gymnase du lycée « La Pléiade » : Vu la possibilité offerte aux communes de budgéter ou fiscaliser la participation de la commune au syndicat intercommunal du lycée la pléiade, le conseil municipal opte à l'unanimité pour la fiscalisation de cette participation, qui s'élève à 1 695.09 € pour l'année 2015. Il charge M. Le Maire de l'exécution cette décision.

Représentation au Syndicat des Eaux du Plateau de Crémieu : N. Turrel ne souhaite plus être délégué titulaire auprès de ce syndicat. Patrick Chollier se propose de la remplacer. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Fin de réunion 22h30

Prochaine réunion : Vendredi 29 mai 2015